FSU95.qxd 17/02/16 10:59 Page 1

N°95
Janvier
Février
Mars
2016

Défense de la fonction publique
des libertés et de l'emploi !

@ André Landrain

© Le Monde / AFP

@ André Landrain

© M.P. Carlotti

Edito page 2 ● **26 janvier : succès de la grève second degré** page 3 ● **Motion état d'urgence FSU 92** page 4 ● **Résultats des votes FSU 92 pour le congrès national** page 5 ● **Naissance du SNUTER 92** page 7 ● **Jeunes scolarisés sans papiers / soutien aux "Goodyear"** page 7 ● **FGR-FP : faire échec à la scission** page 8

Bulletin de la FSU Hauts de Seine. 3 bis rue Waldeck Rochet, 92000 Nanterre. N° CPPAP 1212 S 07637. Routage 206, port payé.
Imprimé par BRI Graphique, Bobigny ; Directeur de Publication : Pierre Cardon ; Trimestriel. Prix au N° 2 €. N° ISSN 1259-5950

FSU95.qxd 17/02/16 11:00 Page 2

Edito

© Atlantico.Fr

Triste rengaine !

Il aura fallu la gauche au pouvoir pour que, après plus d'un siècle de luttes des salariés, soient balayés leurs acquis et leurs victoires dans une réforme du droit du travail qui s'annonce calamiteuse.
Il aura fallu la gauche pour que le droit syndical et les élections professionnelles disparaissent derrière une prétendue démarche démocratique à l'intérieur des entreprises.
Mais il y a fort à parier que la fonction publique ne sera pas conviée à voter les règles qui la régissent !
Il aura fallu une ministre de gauche pour que toutes les valeurs de l'éducation laïque et l'égalité homme / femme disparaissent dans un silence coupable et honteux : sans éléments de langage-mais toujours à la télévision ! Elle est incapable de renvoyer un fanatique religieux pro-Daesh dans le néant d'où il est sorti. Et il aura fallu attendre la même ministre de gauche pour ignorer depuis des mois la colère majoritaire et grandissante des enseignants.
Il aura fallu un gouvernement de gauche pour continuer à bloquer les salaires d'agents qui se sentent à la fois méprisés et délaissés.
Il aura fallu un ministre d'un gouvernement de gauche pour affirmer que le suffrage populaire et les mandats électifs étaient dépassés, que des salariées en lutte étaient forcément "illettrées", que le temps de travail devait être alourdi, que les salariés avaient la vie moins dure que celle de leurs employeurs …
Il serait dangereux de ne voir dans ses “macroneries” que du hasard ou une manie personnelle : elles sont des signes annonciateurs.

La spécificité du mouvement syndical prend toute sa valeur dans ce contexte. Encore et toujours il s'agit de défendre les salariés, quelle que soit la majorité au pouvoir.

Le congrès du Mans de la FSU, tout entier consacré à la défense de la Fonction publique, est déjà en ce sens une action et un espoir.

Marie-Pierre Carlotti

© RTL

Pierre Gattaz et Emmanuel Macron à l'université d'été du MEDEF

La délégation de la FSU 92 au congrès national du Mans 2016 élue à l'unanimité à Malakoff

Pour UA et HT
Marie-Pierre Carlotti (SD-FSU, SNES),
Charlotte Boeuf (SD-SNUipp),
Jean-François Gay (SD-SNES),
Sophie Martin (SNUipp)
Pour EE
David Pijoan (SNES)

Grève du 26 janvier contre la réforme des collèges

Un succès, une lutte qui continue !

L'intersyndicale second degré
SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT, CGT enseignement privé, SNALC-FGAF, SNCL-FAEN, SIES-FAEN, CNGA CFE-CGC, SUNDEP, Solidaires, SUD
se félicite du succès de la grève du mardi 26 janvier, majoritaire.
Elle montre une nouvelle fois le rejet massif de la réforme "collège 2016".

Cette journée venait après la campagne ministérielle qui tentait de contraindre, par la menace et les pressions, les personnels à participer à des journées de formation/formatage qui, finalement n'ont fait que renforcer leur détermination.

Elle est une réponse au mépris affiché par la ministre qui refuse toujours de les entendre, de recevoir l'intersyndicale et persiste dans sa volonté d'imposer autoritairement et contre les personnels sa réforme.

L'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir l'abrogation de la réforme du collège, à bloquer sa mise en œuvre à la rentrée 2016 et appelle l'ensemble des collègues à poursuivre la lutte.

Elle soutient toutes les initiatives décidées collectivement dans les établissements, en lien avec les organisations syndicales de l'intersyndicale (reconduction de la grève, assemblées générales, heures d'information syndicale, refus collectif des formations à la réforme, refus des DGH qui entérineraient les dispositifs de college2016, initiatives communes avec les parents d'élèves…).

Elle s'adressera solennellement au Président de la République pour lui exprimer sa détermination et sa demande d'ouverture immédiate des discussions sur d'autres bases.

Elle appelle les personnels à débattre des modalités d'actions pour amplifier le rapport de forces pour gagner. Elle se réunira rapidement pour décider d'initiatives nationales dès la rentrée des congés d'hiver.

De nombreux établissements du 92 restent mobilisés, et les collègues refusent les "formations" dans lesquelles ce sont eux qui fournissent les éléments de travail.

© André Landrain

© André Landrain

© André Landrain

FSU 92 Congrès

Motion “état d’urgence”

Vote au congrès de Malakoff

Motion de la FSU 92 transmise au congrès national

Pour nos libertés, pour une société où la fraternité a toute sa place, nous ne cèderons pas à la peur dans laquelle veulent nous faire vivre ceux qui menacent notre société toute entière.
Nous appelons à la défense des libertés car nous ferons prévaloir en toutes circonstances notre liberté d'information, d'expression, de manifestation, de réunion.
Le gouvernement veut faire de l'état d'urgence un état permanent.
De plus, la déchéance de nationalité pour les français bi-nationaux nés en France qu'il propose est une mesure qui remet en cause le droit du sol et qui n'est en rien de nature à permettre de lutter contre le terrorisme.
La FSU 92 est déjà intervenue pour demander la libération de collègues et citoyens arrêtés ou retenus le 29 novembre 2015 place de la République alors qu'ils exerçaient leur droit à manifester, à l'occasion de la COP21.
Alors que le droit à se rassembler n'est pas remis en cause à l'occasion des matchs de football ou des marchés de Noël, ces arrestations ont démontré les dangers que le prolongement de l'état d'urgence fait courir aux libertés publiques dans à notre démocratie .
Pour toutes ces raisons, nous exigeons la levée immédiate de l'état d'urgence et tout projet de loi de "constitutionnalisation" de l'état d'urgence, le projet de loi sécuritaire de réforme pénale et l'abandon du projet de déchéance de nationalité.
La FSU 92 s'associera aux actions unitaires allant dans ce sens.
La FSU doit être un élément moteur dans la construction d'une mobilisation contre les attaques diverses concernant les libertés publiques. Nous demandons à la FSU d'en faire de même.

Vote : unanimité

© Jean-Claude Saget

© André Landrain

Récapitulatif des différents votes au congrès FSU 92

- Motion sur la grève du 26 janvier présentée par EE : 10 P / 10 C / 7 A
- Motion sur l'état d'urgence : 26 P (unanimité)
- Motion FU sur la manif nationale : 6 P / 11 C / 8 A / 1 RV
- Motion FU sur les ORS des enseignants du second degré : 2 P / 8 C / 8 A / 8 RV
- Thème 1 : 17 P / 0 C / 1 A / 1 RV
- Thème 2 : 19 P / 0 C / 2 A
- Thème 3 / 16 P / 1 C / 2 A / 1 RV
- Thème 4 parties 1 et 2 : 18 P / 0 C / 1 A
- Thème 4 partie 3 : 0 P / 2 C / 16 A / 1 RV

FSU 92

Vote d'orientation

dans les Hauts-de-Seine

Du 5 au 26 novembre dernier, tous les adhérents des syndicats nationaux de la FSU pouvaient voter et s'exprimer pour définir l'orientation de la fédération pour les 3 années à venir (vote de tendances) et sur l'activité des 3 années écoulées. Cette volonté démocratique de faire s'exprimer l'ensemble des adhérents est constitutive de notre vie syndicale.
Vous trouverez ci-dessous les résultats départementaux et nationaux de cette consultation.

Inscrits FSU 92	3742
Votants	598 (15,9 %)
Blancs ou Nuls	25
Exprimés	573

© Marie Pierre Carlotti

Vote d'orientation

	FSU 92		FSU Nationale	
Unité Action et sans tendance	418	72,94 %	24 256	70,96 %
Ecole Emancipée	78	13,61 %	6 788	19,85 %
Emancipation	15	2,16 %	1 393	4,07 %
URIS	38	6,63 %	925	2,70 %
Front Unique	24	4,18 %	819	2,39 %

Rapport d'activité

	Pour	Contre	Abstention	NPPV
FSU 92	415	35	114	12
FSU Nationale	25263	2051	6823	611

Fenêtre 1 : syndicalisme

	Exprimés	Fenêtre A	Fenêtre B
FSU 92	417	303	114
FSU Nationale	26569	17673	8 896

Fenêtre 2 : Education

	Exprimés	Fenêtre A	Fenêtre B
FSU 92	421	215	206
FSU Nationale	26793	14051	12742

FSU 92

Le SNUTER-FSU est né

Dans les Hauts-de-Seine

Le SNUTER dans la manifestation du 26 janvier

© André Landrain

La FSU 92 salue la naissance du SNUTER-FSU, né au mois de décembre 2015.
L'union du Snu-ACTE-FSU et du SNUCLIAS-FSU donne le Syndicat National Unitaire de la Territoriale, affilié à la FSU. L'union de leurs forces va leur permettre de :

- Défendre le service public dans le respect des droits des personnels et des usagers, d'œuvrer pour son maintien et son développement,
- Développer la place et le rôle des femmes dans le monde du travail et la société,
- Oeuvrer en faveur de choix de justice, d'égalité et de démocratie dans les domaines éducatifs, culturels, sociaux, économiques et de santé,
- Promouvoir une société responsable et citoyenne,
- Lutter contre toutes les formes d'exploitation, de domination, d'aliénation ou d'oppression.

Fort de ses désormais 11 000 adhérents, le SNUTER marque une étape historique dans le processus d'implantation de la FSU dans la fonction publique territoriale et ouvre des perspectives nouvelles de syndicalisation pour les agents, dans un cadre unitaire, revendicatif et combatif.
L'implication de ses adhérents n'est plus à démontrer dans le 92.
Nous leur souhaitons la bienvenue et continuerons à travailler avec leur Secrétaire générale des Hauts-de-Seine, Véronique Launay.

Longue vie au SNUTER

M.P. Carlotti

Le SNU-Clias 92 dans la rue...

© Pierre Cardon

Géménos, 4 décembre 2015, création du SNUTER-FSU

Jeunes scolarisés sans papiers

Un matin comme beaucoup d'autres

Un matin à la sous-préfecture du 92

Petite expédition à la sous-préfecture d'Antony ce 9 février 2016 pour prendre rendez-vous pour quatre jeunes scolarisés : 2 MIE (mineurs isolés étrangers) pris en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance) et 2 qui vivent en famille (parents pour l'un, oncle pour l'autre).

Arrivée à 6h45, sous une pluie battante. Une trentaine de personnes font la queue, le premier est arrivé à 4 heures du mat'.
A 8h30 nous sommes environ 150 sous presque autant de parapluies, des parents avec poussettes aussi (non prioritaires). Et l'auvent réclamé depuis plus d'une dizaine d'années, c'est pour quand ?
8h45, entrée, distribution de tickets.
A noter : le dispositif a changé.
Chacun reçoit un ticket et passe au guichet quand son numéro s'affiche. L'étape du pré-accueil est supprimée. Environ 200 personnes dans le hall, des enfants pleurent, une petite fille vomit, une dame donne le sein à un bébé, la moitié des gens restent debout faute de sièges, de temps à autres un policier braille pour faire dégager ceux qui s'assoient dans l'escalier.
Mais au moins on est au chaud et la tension que générait le pré-accueil en plein hall avec les échanges publics et parfois vifs entre employés et étrangers a disparu.

Notre premier jeune, Mohammed H. élève du lycée Jaurès à Châtenay-Malabry a le numéro 22. Il est là depuis 6h15, il passe vers 11h15. Algérien, 19 ans, il est en France depuis un an et trois mois. Il obtient un rendez-vous pour le 13 avril, apparemment un trou dans l'agenda des RV. Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu d'échéance si courte. On s'attendait à un RV vers octobre !
Les trois autres jeunes sont dans la même classe de CAP au lycée Jean Monnet à Montrouge.

Le premier d'entre eux, Ben O..., MIE arrivé en en juin 2015 et mis en hôtel par l'ASE, est Ivoirien.
Le responsable de l'ASE d'Antony lui a tout de suite dit que, compte tenu de son âge (17 ans et demi), il ne serait pas scolarisé et qu'il serait mis à la rue à son dix-huitième anniversaire.
On l'a inscrit dans un lycée pro'. 16 de moyenne au premier trimestre !
Encore trois élèves à passer, il est presque midi, on s'inquiète de la coupure déjeuner à venir et du risque d'attendre 14 heures.
Les numéros s'affolent, c'est le tour du premier des trois. L'employée au guichet avait repéré le RV de Mohammed, accompagné par RESF.
Elle propose de faire se succéder les deux rendez-vous. 13 avril. Banco !
On lui signale qu'encore deux jeunes de Monnet sont dans la salle : Dialla, MIE Malien que l'ASE 92 a mis dehors à ses 18 ans, mais qu'un recours en référé a réintégré pour 3 mois et Adama, Malien aîné de sept enfants qui a rejoint ses parents et ses frères et sœurs hors regroupement familial.
L'agent consulte la chef de salle, les quatre rendez-vous sont donnés pour 13 avril. Inespéré !

Bien sûr cela ne préjuge en rien des décisions qui seront prises après l'examen des dossiers mais les rendez-vous groupés et surtout donnés à une date si "rapprochée" sont des nouveautés qu'on ne sait pas bien à quoi attribuer. Un geste spontané de la responsable ou l'effet d'une consigne du nouveau sous-préfet ?
Les jeunes, soulagés, repartent vers leurs stages, avec consignes pour ne pas dormir sur cette première étape et préparer la suite.

La suite : Ce n'est pas gagné mais on a quelques atouts, à commencer par le fait que trois des jeunes sont dans la même classe, dont deux provisoirement pris en charge par l'ASE 92... Jusqu'en mars 2016.
Chronologiquement, on pourrait avoir deux objectifs :
1) un contrat jeune majeur pour les deux élèves concernés.
2) des papiers pour les quatre venus à Antony aujourd'hui.
Concrètement : une pétition en circulation très vite sur les quatre élèves concernés à faire signer par les profs et les élèves des deux établissements (Jaurès et Monnet)
Des vœux de chacun des deux CA.
Des courriers des équipes pédagogiques et des directions des deux établissements.
Des courriers de toutes les orgas syndicales des deux lycées.
Des courriers des conseils de parents d'élèves
Une photo des élèves et des profs massés autour des jeunes dans ou devant l'établissement ou tout autre suggestion visuelle qui matérialise aussi le soutien des élèves, profs, et membres de la communauté scolaire. Des idées ?

Avec l'autorisation de nos amis de RESF 92 Sud

Non les "Goodyear" ne sont pas des voyous !

Ce sont nos camarades

Le 12 janvier dernier le tribunal d'Amiens a décidé de condamner 8 syndicalistes de la CGT / GoodYear à de lourdes peines de prison et d'amendes, dans un climat marqué notamment par la loi Macron et un éventuel Macron II, et par la volonté de compléter le dispositif par le démantèlement du code du travail.

Ont-ils fait pression sur une personne en état de faiblesse quoique milliardaire ?
Non ! Ils n'avaient pas non plus exercé de hautes fonctions dans l'appareil d'Etat. Ont-ils procédé à des détournements de fonds sociaux à l'occasion de campagnes électorales pour faire payer le montant d'une amende pour dépassement de frais de campagne par d'autres que par l'intéressé ?
Non ! Ce sont des militants qui se sont battus et qui se battent pour la défense de leur travail, mis en cause par un plan de licenciement barbare qui jette à la rue les travailleurs et ruine une région parce que le taux de profit est insuffisant.

Dans la bataille deux des dirigeants de l'entreprise, chargés de mettre en œuvre les licenciements ont été retenus pendant 30 heures ! La direction avait retiré sa plainte initiale. Mais le ministère de la justice (dont Mme Taubira était alors la ministre), dans un geste qui fleure la nostalgie de la Loi Le Chapelier à laquelle nous ramène la Loi Macron, avait décidé de maintenir les poursuites.
C'est donc bien un procès politique dont il s'agit, comme celui qui se prépare contre les militants d'Air France et contre d'autres travailleurs.
Les syndicalistes de la FSU sont solidaires de leurs camarades.
Nous exigeons leur acquittement ou leur relaxe.
Lors du congrès du Mans de la FSU, les délégués ont manifesté avec la CGT locale lors de la journée du 4 février.
Il faut élargir la mobilisation. En particulier en participant aux comités de solidarité locaux avec les "GoodYear" qui devraient se créer, comme à Gennevilliers où s'est constitué le premier d'entre eux pour le département.
La FSU 92 est, pour sa part, prête à la constitution d'un comité départemental.

92 Retraités

FGR-FP / faire échec à la scission

Communiqué FGR - Hauts de Seine

La Fédération Général des Retraités de la fonction publique (FGR), a été informée que l'UNSA et plus particulièrement le SE-UNSA avait décidé de se retirer de celle-ci à partir du 1er janvier 2016.

La décision a été prise, sans consultation des retraités, par les actifs.
Il s'agit d'une décision grave qui vise à briser le front des retraités, construit autour du "groupe des neuf" sur une base revendicative claire, malgré les divergences qui peuvent exister et qui existent dans le mouvement syndical.
Depuis le congrès de Poitiers de 2014, c'est un membre de la FSU qui est secrétaire général de la FGR, sur la base d'une plate-forme revendicative faisant largement consensus.
On répète souvent cette idée du philosophe allemand Hegel comme quoi, quand l'histoire se répète elle le fait sous la forme d'une farce. Les dirigeants du SE-UNSA devraient s'en rappeler, eux qui ont préféré faire exploser la FEN en 1993 sur le conseil de Laurent Fabius, quitte à devenir un syndicat croupion dans l'Education nationale !
C'est ce que refuse la grande majorité des militants de l'UNSA de la FGR, qui non seulement n'ont pas toujours bien digéré la scission de 1993, mais n'ont pas l'intention de recommencer et le font savoir à leurs camarades de la FSU et de Solidaires dans la FGR.
Comme les salariés actifs, les retraités ont besoin de l'unité syndicale pour se défendre. Mais celle-ci ne peut exister que sur la base d'une plate-forme revendicative claire, qui rejette l'austérité et la politique anti-sociale du gouvernement au service des grands capitalistes.
Les grandes mobilisations des retraités de ces dernières années ont montré que c'était la bonne voie.
C'est pourquoi nous sommes persuadés que les diviseurs en seront pour leur frais.

Retraitées - retraités

FGR / FSU / CGT / FO / CGC / CFTC / LSR / Solidaires

- Pour une revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen et une pension au moins égale au SMIC revalorisé pour une pension complète.
- Pour la défense des pensions de réversions et leur déplafonnement dans le régime général !
- Pour le rétablissement de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, et de l'exonération de la majoration familiale !

Manifestation
Jeudi 10 mars 14 h
De Montparnasse au métro Varennes

6 mars 2008, des militants FGR adhérents à l'UNSA et au SNES manifestent

© Patrice Lederc

Communiqué FGR-FP Hauts-de-Seine

La CE de la FGR-FP des Hauts-de-Seine réunie le lundi 1er février prend acte de la décision du SE UNSA de se désaffilier de la FGR-FP rétroactivement à compter du 1er janvier 2016 et regrette les conditions dans lesquelles cette décision a été prise, sans consultation d'un très grand nombre de ses propres adhérents retraités siégeant dans les instances locales de la FGR FP, notamment dans le département des Hauts-de-Seine.

La CE, tous syndicats confondus, regrette cette décision d'appareil qui porte atteinte et affaiblit l'audience des organismes chargés de défendre, au travers de sensibilités différentes, mais animés d'un même esprit, les intérêts des retraités dont le pouvoir d'achat, le niveau de vie et l'accès aux soins, sont mis à mal par des décisions politiques.

La FGR-FP des Hauts-de-Seine, dans toute sa représentation, y compris les adhérents du SE-UNSA présents, veulent continuer à faire vivre la FGR FP dans sa diversité qui fait sa force dans le seul intérêt de la défense des retraités en condamnant toute dérive politicienne à cette démarche.
La FGR-FP des Hauts-de-Seine estime que les adhérents du SE-UNSA, qui refusent la désaffiliation qui leur est imposée, ont toute leur place au sein de la FGR-FP.
La FGR FP des Hauts-de-Seine souhaite que les militants du SE-UNSA qui siègent actuellement dans les CE puissent participer à la vie de la section départementale jusqu'aux prochaines échéances électorales locales ou nationales.

La FGR-FP des Hauts-de-Seine invite le bureau national de la FGR-FP à agir dans le sens des souhaits exprimés par la CE du 92 et faire en sorte que la FGR-FP puisse surmonter cette épreuve afin d'œuvrer encore plus dans la recherche de l'unité du monde représentatif des retraités pour une meilleure prise en compte de leur situation de plus en plus complexe.

Le Courrier du retraité

Solidarité et fraternité, ne jamais renoncer

DOSSIER COMMISSION EXÉCUTIVE NATIONALE